



Assemblée générale Conseil de sécurité

GENERALE

A/41/280

S/L7987

14 avril 1986

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL/
FRANCAIS/RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante et unième session

Point 70 de la liste préliminaire*

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA

DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT

DE LA SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE

Quarante et unième année

Lettre datée du 2 avril 1986 adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Pologne auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte du communiqué de la session du Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie, tenue à Varsovie les 19 et 20 mars 1986.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte du communiqué en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 70 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Eugeniusz NOWORYTA

* A/41/50/Rev.1 et Corr.1

ANNEXE

Communiqué de la session du Comité des ministres des affaires
étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie

Les 19 et 20 mars 1986 s'est tenue à Varsovie la session consécutive du Comité des ministres des affaires étrangères des Etats-parties au traité de Varsovie sur l'Amitié, la Coopération et l'Assistance mutuelle.

Ont participé à la session: le ministre des Affaires étrangères de la république populaire de Bulgarie - P. Mladenov, le ministre des Affaires étrangères de la République socialiste tchécoslovaque - B. Chnioupek, le ministre des Affaires étrangères de la République démocratique allemande - O. Fischer, le ministre des Affaires étrangères de la république populaire de Pologne - M. Orzechowski, le ministre des Affaires étrangères de la république socialiste de Roumanie - I. Vaduva, le ministre des Affaires étrangères de la République populaire hongroise - P. Varkonyi, le ministre des Affaires étrangères de l'Union des républiques socialistes soviétiques - E. Chevardnadze.

1. Les ministres ont échangé leurs opinions au sujet de la situation en Europe tenant compte de l'état général des relations internationales et des perspectives de leur développement ultérieur. Ils ont constaté que la situation internationale restait tendue et dangereuse. Ils ont exprimé leur préoccupation en raison de l'accélération de la course

aux armements, nucléaires notamment, et des actions entreprises pour l'étendre à l'espace. Les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN forcent la course aux armements dans toutes les directions. L'installation continue des missiles américains à moyenne portée dans plusieurs pays d'Europe occidentale suscite une grande inquiétude. La politique impérialiste de force et d'ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats est poursuivie. Tout cela accroît le danger d'une catastrophe nucléaire globale risquant de détruire la vie sur Terre.

En même temps, grâce aux efforts actifs et conséquents des Etats socialistes et de toutes les forces pacifiques, un espoir réel pour une amélioration de la situation internationale est apparu, la foi des peuples en un avenir pacifique s'est renforcée.

Les ministres ont souligné que les propositions pacifiques avancées lors de la réunion du Comité politique consultatif des Etats-parties au traité de Varsovie qui s'est tenue à Sofia en octobre dernier, ont pour but la solution du plus urgent problème fondamental de l'époque contemporaine - l'élimination de la menace d'une guerre nucléaire, l'arrêt de la course aux armements, nucléaires avant tout, et le passage au désarmement. La politique conséquente, pacifique des Etats-parties au traité de Varsovie crée des possibilités réelles pour que ces objectifs soient atteints et qu'un dialogue constructif sur les problèmes actuels et brûlants des relations internationales soit mené.

La rencontre soviéto-américaine au sommet de Genève a créé les prémisses pour le passage de l'actuel état de confrontation à la normalisation des rapports entre l'URSS et les USA, pour l'assainissement de la situation internationale.

Par des actions conjointes, énergiques et continues des gouvernements et des nations ainsi que de toutes les forces réalistes, un tournant vers le mieux peut être assuré sur les questions européennes et mondiales, un retour à la politique de détente et de coopération constructive.

Les Etats représentés à la session soutiennent pleinement le programme concernant l'élimination totale d'ici la fin de ce siècle de tous les arsenaux d'armes nucléaires et chimiques et l'interdiction des armes spatiales de première frappe, présenté dans la Déclaration du secrétaire général du CC du PCUS en date du 15 janvier dernier. Soulignant l'énorme importance de ce programme, ils déclarent leur ferme volonté de mettre tout en oeuvre pour qu'il soit réalisé. Cela écarterait le danger qui menace l'humanité, amènerait une amélioration fondamentale de la situation internationale, créerait la possibilité d'éliminer une fois pour toutes les armes de destruction massive.

Les Etats-parties au traité de Varsovie adressent aux Etats-membres de l'OTAN, et en particulier aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France, un appel résolu pour que ceux-ci fassent preuve de réalisme et de responsabilité afin d'aboutir à des accords, qui tiendraient compte des intérêts de tous les Etats, et en particulier des Etats, sur

une réduction radicale des armes nucléaires et leur élimination consécutive ainsi que sur la prévention de la course aux armements dans l'espace.

L'élimination des armes de destruction massive devrait être accompagnée d'une réduction correspondante des armements conventionnels et des forces armées. Les Etats représentés à la session ont réaffirmé leur position de principe et leurs propositions sur le désarmement, la consolidation de la paix et de la sécurité internationale. Ils se prononcent en faveur du strict respect de l'égalité et d'une sécurité égale ainsi qu'en faveur de l'équilibre militaire au niveau le plus bas.

Il a été souligné qu'au centre de la prochaine rencontre soviéto-américaine au plus haut niveau devraient se trouver les questions liées aux accords concrets relatifs à la cessation de la course aux armements sur Terre, armements nucléaires avant tout, et à la prévention de la course aux armements dans l'espace. La rencontre pourrait donner lieu à des accords relatifs tout au moins à la cessation des essais nucléaires et au démantèlement des missiles américains et soviétiques à moyenne portée en Europe.

La session a souligné la nécessité pour tous les Etats de se conformer strictement aux principes du respect de l'indépendance et de la souveraineté nationales, du non-recours à la force ou à la menace de son emploi, de l'inviolabilité des frontières et de l'intégralité territo-

riale, de la solution pacifique des différents, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de l'égalité en droit, ainsi qu'à d'autres normes internationales généralement reconnues.

2. Les Etats-membres du traité de Varsovie se prononcent résolument contre la création de nouveaux stocks d'armes nucléaires en Europe, pour la libération totale du continent des armes nucléaires, aussi bien à moyenne portée que tactiques. En tant que premier pas sur cette voie, ils se prononcent en faveur de l'élimination totale des missiles soviétiques et américains à moyenne portée en Europe, tant balistiques que de croisière. La réalisation d'une telle mesure exige que les Etats-Unis s'engagent à ne pas livrer leurs fusées stratégiques et leurs missiles à moyenne portée à d'autres Etats alors que la Grande-Bretagne et la France, à ne pas accroître leurs armements nucléaires respectifs. En cas d'élimination totale des missiles américains à moyenne portée de l'Europe disparaîtrait également la nécessité de maintenir la présence des fusées opérationnelles et tactiques soviétiques d'une portée accrue dans les Etats sur le territoire desquels elles ont été déployées.

Les participants à la session estiment que la création de zones dénucléarisées dans les différentes régions du continent constituerait un pas utile sur la voie menant à la libération de l'Europe des armes nucléaires. Ils soutiennent les propositions concernant la création de telles

zones en Europe du Nord et dans les Balkans, de même que la création d'un couloir exempt d'armes nucléaires en Europe centrale le long de la ligne de contact entre les pays de l'OTAN et ceux du traité de Varsovie.

Les Etats représentés à la session se prononcent en faveur de la libération totale du continent européen de l'arme chimique. Ils soutiennent les propositions de la RDA et de la Tchécoslovaquie comme celles de la Bulgarie et de la Roumanie concernant la création respectivement en Europe centrale et dans les Balkans de zones exemptes d'armes chimiques.

Les ministres considèrent qu'il est indispensable d'intensifier les négociations de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces en Europe centrale afin d'aboutir le plus rapidement possible à des accords acceptables pour toutes les parties. Les propositions présentées le 20 février dernier par les Etats socialistes alliés qui participent aux négociations, favorisent le rapprochement des positions des parties. Il a été exprimé l'espoir que ces propositions rencontreront une réaction positive.

Les Etats-parties au traité de Varsovie se prononcent en faveur de la poursuite sans interruptions du processus de la CSCE, du renforcement de la sécurité et du développement de la coopération en Europe.

Après avoir examiné la situation à la conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité,

et sur le désarmement en Europe, les ministres estiment qu'il convient d'accélérer ses travaux en vue de conclure la première étape par l'adoption d'un document final substantiel qui pourrait être présenté lors de la réunion de Vienne des représentants des Etats-participants à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Les ministres s'attendent à ce que la prochaine réunion de Berne des experts des Etats-participants à la CSCE sur les contacts entre les hommes, les institutions et organisations se déroule dans un climat constructif. Ils ont affirmé que les Etats socialistes continueront à se prononcer pour une pleine garantie, dans le respect de la souveraineté des Etats, des droits de l'homme et cela dans tous les domaines, et en particulier du droit à la vie dans des conditions de paix et de liberté.

Il a été procédé à un échange de vues et d'informations sur le déroulement des préparatifs à la rencontre suivante des représentants des Etats-participants à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui doit commencer en automne prochain à Vienne. Cette rencontre devrait apporter une contribution substantielle à l'assainissement du climat politique et au rétablissement de la détente en Europe et dans le monde, à un accord sur de nouvelles et sérieuses mesures destinées à abaisser le niveau de la confrontation militaire sur le continent européen, à l'élargissement de la coopération entre les Etats européens. A été soulignée la nécessité de développer la coopération économique, scientifique et technique, et de renforcer la confiance dans les relations économiques.

L'inauguration de la rencontre de Vienne au niveau des ministres des affaires étrangères donnerait à cette rencontre une juste impulsion politique.

Ayant procédé à un tour d'horizon complet des questions liées au renforcement de la paix et de la sécurité ainsi qu'au développement de la coopération sur le continent européen, les ministres ont une nouvelle fois déclaré résolument que l'inviolabilité des frontières et le respect des réalités territoriales et politiques issues de la Seconde Guerre mondiale et du développement d'après guerre est une condition indispensable pour le maintien de la paix et de la sécurité en Europe. Ils ont condamné l'activité dangereuse des forces révisionnistes, notamment en république fédérale d'Allemagne, en soulignant que le révisionnisme et le soutien qui lui est accordé, où que ce soit, causent des torts à la compréhension mutuelle entre les peuples européens, cachent en soi le risque d'éclatement d'un conflit armé.

3. Les ministres ont souligné l'importance de l'accélération des travaux aux négociations soviéto-américaines portant sur les armements nucléaires et spatiaux pour apporter une solution pratique au problème de la prévention de la course aux armements dans l'espace et de son arrêt sur la Terre et pour aboutir à des résultats importants dans l'intérêt de tous les peuples. Ils soutiennent la position constructive de l'URSS dans ces négociations,

position qui vise cet objectif.

A été confirmé à la session la nécessité de prévenir l'extension de la course aux armements à l'espace, la nécessité d'utiliser l'espace uniquement à des fins pacifiques, pour le bien de l'humanité toute entière. Le maintien de la paix dans l'espace est une prémisses indispensable pour opérer une importante réduction, voire l'élimination des armes nucléaires. Il a été indiqué qu'une grave responsabilité incombait aux initiateurs du programme de militarisation de l'espace, de même qu'à ceux qui veulent participer à sa réalisation.

A été également mis en évidence le danger que pourrait entraîner la réalisation par certains Etats ouest-européens des projets du genre de la soi-disant "initiative de défense européenne".

Les Etats-parties au traité de Varsovie constatant le besoin urgent de mettre fin aux essais nucléaires en tant que moyen important d'amélioration du climat international et en tant que pas considérable sur la voie conduisant à l'élimination des armes nucléaires, lancent un appel aux Etats-Unis pour que ceux-ci renoncent à toutes explosions nucléaires comme l'a fait l'Union soviétique. Les participants à la session ont salué la déclaration de l'URSS de ne pas procéder à des explosions nucléaires même après le 31 mars prochain, date d'expiration de son moratoire unilatéral, jusqu'au moment où les Etats-Unis procéderaient

à leur première explosion nucléaire. Ils ont souligné qu'il fallait mettre tout en oeuvre pour aboutir à un accord sur l'arrêt de tous les essais nucléaires. Ils se prononcent en faveur des négociations bilatérales soviéto-américaines entamées sans délai ou de la reprise des négociations triparties avec la participation de la Grande-Bretagne sur l'interdiction totale et universelle des essais nucléaires ainsi qu'en faveur de négociations multilatérales sur cette question dans le cadre de la Conférence de désarmement à Genève. On s'est mis d'accord avec la proposition des pays non-alignés concernant des consultations visant à étendre le Traité de Moscou de 1963 sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, aux essais souterrains non couverts par ce traité.

Les Etats-parties au Traité de Varsovie considèrent comme pleinement réelle la liquidation totale, au cours même de ce siècle, des armes chimiques et de la base industrielle servant à leur fabrication. Il est indispensable d'intensifier les négociations sur la conclusion d'une convention internationale sur l'interdiction des armes chimiques et la destruction de ses stocks. Ils se prononcent également en faveur d'un accord - sur un plan multilatéral portant sur la renonciation au transfert d'armes chimiques et à leur implantation sur le territoire d'autres Etats. Les Etats représentés à la session, se conformant eux-mêmes

à cette règle dans leur politique, appellent les pays de l'OTAN à faire preuve de la même retenue.

Ils se prononcent en faveur de l'interdiction de créer des armes non-nucléaires basées sur les nouveaux principes de la physique et qui - du point de vue des capacités de destruction - sont proches des moyens de destruction massive.

Les Etats représentés à la session confirment leur position sur la non-augmentation et la réduction des dépenses militaires des Etats, et en premier lieu de ceux qui disposent d'un grand potentiel militaire.

Ils s'inspirent de la nécessité d'un contrôle efficace et effectif dans tous les domaines de la limitation et de la réduction des armements et du désarmement, contrôle qui devrait correspondre à l'ampleur et au caractère des engagements pris par les parties.

Les participants à la session considèrent que chaque pas en faveur de la limitation des armements et du désarmement devrait conduire non seulement à l'accroissement de la sécurité mais qu'il devrait permettre également de consacrer davantage de moyens pour améliorer les conditions de vie des hommes et supprimer le retard économique de nombreux pays. Cette question devrait occuper une place de choix à la prochaine conférence internationale à Paris sur le désarmement et le développement.

Les ministres ont confirmé la position de leurs Etats en ce qui concerne la dissolution simultanée du traité de Varsovie et de l'OTAN, et - en tant que premier pas - la liquidation de leurs organisations militaires. Les Etats-parties au traité de Varsovie restent disposés à entamer des négociations avec les Etats-membres de l'OTAN dans le but d'aboutir à un accord approprié, à commencer par le problème de la limitation mutuelle des activités militaires.

Ils renouvellent leur proposition de conclure un traité sur le non-recours mutuel à la force militaire et le maintien de rapports pacifiques, ouvert également à tous les Etats européens et aux autres Etats intéressés.

4. Les ministres ont souligné la nécessité de mettre un terme à la politique impérialiste de force et d'ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats ainsi qu'aux manifestations de cette politique sous forme d'actes d'agression, de terrorisme d'Etat, de campagnes hostiles visant à discréditer la politique d'autres Etats, de restrictions appliquées aux relations économiques.

Les Etats socialistes représentés à la session confirment leur volonté ferme de lutter pour le strict respect du droit de chaque peuple à la libre détermination de son sort. Ils restent disposés à coopérer activement en faveur de la solution - par voie pacifique, par voie de négociations - des situations conflictuelles et des différends entre les Etats.

Les participants à la session ont souligné le rôle important du mouvement des pays non-alignés en tant que force influente dans l'arène internationale ainsi que sa contribution au maintien et au renforcement de la paix mondiale, à la lutte antimpérialiste pour l'élimination du racisme, du néocolonialisme et de la discrimination économique, au développement d'une coopération politique et économique internationale sur un pied d'égalité.

L'établissement d'un nouvel ordre économique international, la liquidation du retard économique et la juste solution du problème de l'endettement des Etats constituent une tâche urgente. Des négociations concrètes et substantielles dans le cadre de l'ONU, avec la participation de tous les Etats, en vue d'une solution globale des plus importants problèmes économiques internationaux favoriseraient cette tâche.

Les Etats-parties au traité de Varsovie se sont prononcés pour la convocation à l'avenir d'un forum mondial où il serait possible d'examiner dans leur ensemble les problèmes de la sécurité économique, de l'établissement d'un nouvel ordre économique international, du développement du commerce et de la coopération scientifico-technique ainsi que de l'élimination de tout ce qui pèse sur les rapports économiques internationaux.

5. Les ministres ont souligné que dans la situation internationale actuelle, compliquée, une importance

particulière revient au renforcement constant de l'unité et de la cohésion des Etats-parties au traité de Varsovie. Les Etats représentés à la session confirment à nouveau l'importance de leur alliance défensive pour assurer leur sécurité et leur développement pacifique, pour le renforcement de la paix en Europe et dans le monde. Ils poursuivront leur collaboration étroite sur les questions internationales, sur l'élaboration et la réalisation d'une politique concertée de paix, de sécurité et de coopération internationale.

On a souligné l'importance du développement des liens économiques mutuels, du renforcement et du perfectionnement de la coopération dans le cadre du CAEM, d'une prompte mise en oeuvre du programme d'ensemble de progrès scientifique-technique pour une bonne exécution des plans de développement socio-économiques, pour le renforcement de la position internationale des Etats socialistes et la réalisation des objectifs de leur politique étrangère pacifique.

Les Etats représentés à la session se prononcent pour une coopération constructive avec les gouvernements, partis, organisations et mouvements sociaux qui expriment leur souci pour le sort de la paix sur la Terre, avec tous les peuples, en vue de créer un système universel de sécurité internationale, de consolider les principes de la coexistence pacifique dans les rapports internationaux.

Ils soulignent qu'assurer la sécurité des Etats est à l'heure

actuelle un problème avant tout politique, dont la solution ne peut être obtenue que par voie politique.

Les Etats-parties au traité de Varsovie entreprendront tout ce qui est possible pour que l'année 1986 - proclamée par l'Organisation des Nations Unies - année internationale de la paix - apporte des changements positifs réels dans les affaires européennes et mondiales.

La session du Comité des ministres des affaires étrangères s'est déroulée dans un climat d'amitié et de coopération fraternelle. Il a été décidé que la prochaine session se tiendrait à Bucarest.

